

IV

La socialisation du handicap.

C'est un lieu commun de dire que de parler des handicapés est un phénomène de société. Il n'empêche que j'ai mon idée là-dessus et bien envie de la dire. Sur ce sujet comme pour d'autres, on a, pour des raisons qui me sont encore obscures, choisi de changer la terminologie. Comme les « femmes de ménage » sont devenues « techniciennes de surface » puis « agents d'entretien ». Le poinçonneur d'une station de métro rendu célèbre par Gainsbourg est-il devenu « ingénieur en micro orifices cartonnés » ?

Comme il faut dire les « personnes de petite taille ». Si les frères Grimm avaient été à la mode d'aujourd'hui, nous lirions « Blanche-neige et les sept personnes de petite taille ». Ça fait moins conte de fée, mais c'est plus social et paraît-il moins humiliant ! Moi, j'aime bien le Roi des nains du Seigneur des anneaux¹, certes il est petit, ronchon, mais quel courage ! Et bien nous, les handicapés moteurs, nous sommes des « personnes à mobilité réduite ». Pire, en raison de l'usage indispensable des acronymes, des PMR ! Attention, ce n'est sans doute que provisoire parce qu'à bien y réfléchir, lorsqu'on est paraplégique, seule la mobilité des jambes est réduite voire impossible. Il va falloir trouver autre chose puisque la mobilité des bras est correcte. Et puis : mobilité réduite ? Nous allons plus vite en fauteuil que les valides à pied !

Messieurs qui changez la sémantique pour ne pas nous froisser, essayez de passer une seule journée en fauteuil roulant, (non, non, pas par rancœur, juste pour voir !) vous verrez que plus que la paralysie, c'est l'espace qui réduit notre mobilité. Les escaliers, les ascenseurs trop étroits, les rayons de magasins trop hauts. Nous sommes peut-être à mobilité réduite, mais surtout à espace restreint.

J'ai connu l'époque où les passants se retournaient lorsque des paraplégiques s'aventuraient dans la rue. Dans leur univers de passants, hors de cet univers d'handicapés. Aujourd'hui, je peux en témoigner, non seulement les gens ne se retournent plus sur votre passage. S'ils vous croisent et que vous semblez avoir quelque difficulté, ils se proposent de vous aider. Tenir une porte ouverte, vous aider à monter le fauteuil dans le coffre de la voiture. Une proposition fréquente, celle que je préfère : « avez-vous besoin d'aide ? » C'est la plus saine. Entre indifférence et aide systématique. Certains vont jusqu'à vous dire : « je vous propose, mais je sais que souvent vous préférez vous débrouiller seuls ».

Pas idiot et compréhensif. C'est vrai que nous avons notre fierté et si la situation le permet, nous aimons assez notre débrouillardise. Il est cependant des cas dans lesquels une main secourable est la bienvenue. En fonction du handicap, donc de nos possibilités, montrer une certaine assurance voire dextérité décide les passants à être attentifs et prêts à aider sans en faire trop.

¹ « Le Seigneur des anneaux ». J.R.R Tolkien. Gallimard jeunesse. 2000

La majeure partie du temps, je réponds « merci, ça va aller ! C'est gentil ». Un part de fierté, une part de volonté d'indépendance tant que cela est possible.

Dans cette socialisation du handicap et faute de vraie politique sur le sujet, il y a les associations et leur travail. Cette œuvre consiste justement à remplacer la déficience des pouvoirs publics.

Certaines aident à compléter les remboursements de certains frais non pris en charge, à orienter les malades vers les personnes ou les administrations compétentes et les démarches à faire. D'autres visitent les enfants et leur apportent tout ce qu'ils peuvent de réconfort.

A côté des associations dont le but est essentiellement de récolter des fonds, d'où la nécessité de médiatisation, il y en a d'autres, plus discrètes, rassemblant les malades et leur familles, plus portées vers l'aide au quotidien. Et ce n'est pas leur discrétion qui limite leur efficacité ! Un certain nombre de ces organismes se regroupent en fédérations afin d'avoir plus de poids auprès des instances médicales et administratives. Ces « alliances » favorisent la transmission des informations scientifiques.

Je le sais pour l'avoir entendu, la plupart des malades ont besoin de se retrouver, des bulletins de liaisons donnant des nouvelles. Un moyen pour eux d'avoir des réponses, des conseils, des idées sur des sujets de tous les jours.

La politique du handicap.

Que voilà un sujet sensible ! Si j'ai pu voir depuis trente ans l'attitude des autres changer, si de réels progrès ont été faits, il n'apparaît pas au quotidien cependant qu'une vraie politique soit mise en place.

Certes il y a la loi de juillet 1987 modifiée en 2005, puis en 2009, imposant aux entreprises leur quota d'employés handicapés, mais elle est détournée par la possibilité qui leur est donnée de s'acquitter d'une taxe plutôt que d'embaucher. Cette taxe versée est destinée à améliorer en principe le sort des personnes handicapées vis-à-vis du monde du travail. Comme les partis politiques paient plutôt que d'accepter la parité dans leurs instances dirigeantes.

Autre point à considérer au sujet de l'emploi, l'absence de définition des types de handicaps devant être employés. Pour des raisons pratiques, il est souvent plus simple d'embaucher un malentendant ou un handicapé mental léger qu'un handicapé moteur. Pas d'obligation d'aménagement du poste de travail, pas besoin de toilettes particulières, etc.... Il est évident aussi que le secteur tertiaire a plus de facilités à embaucher que les entreprises du bâtiment et des travaux publics. Et pourtant !

Quand je pense que dans tous les emplois de bureau, publics ou privés, les employés valides travaillent assis ! Ca me laisse parfois rêveur ! Par contre il est vrai qu'on arriverait plus vite au distributeur pour prendre la dernière barre chocolatée. Après tout, c'est une petite compensation. Allez une bonne pub avec un handicapé en fauteuil déboulant à toute vitesse attraper le délice en question sous le nez des autres ! Plutôt que de mettre en scène un sportif faisant valoir sa renommée ou un autre utilisant sa raquette avec adresse pour renvoyer la pièce de monnaie avec une réussite improbable.

Il faut reconnaître qu'une véritable politique de l'emploi des handicapés, si tant est qu'on veuille bien se donner le mal d'en avoir une, se heurte à de multiples problèmes. Celui de la formation : un handicapé jeune a moins de chance qu'un valide de suivre une formation complète voire de haut niveau. Toute la filière scolaire et universitaire n'est pas prête à accueillir des handicapés. Ces Messieurs les Directeurs des Grandes Ecoles qui refusent un quota d'élèves boursiers (janvier 2010) sous le fallacieux prétexte de voir baisser le niveau de leurs chers établissements, accepteraient-ils un quota de handicapés ? Nous sommes déjà à un niveau plus bas...assis.

Le niveau de formation n'est pas seul en cause et un handicapé adulte possédant un bon niveau va être encore une fois confronté à la nécessité d'aménagement de son poste de travail. Encore faut-il que le reste de l'entreprise lui soit accessible.

Cela nous amène à parler du coût du handicap. On l'a deviné, pour celui qui voudrait embaucher, cet emploi va entraîner un coût supplémentaire. Quoiqu'il existe des aides aux entreprises. Mais il n'est pas le seul.

Un handicapé en fauteuil roulant va devoir déboursier des frais inhérents à son handicap. Ne vous imaginez pas que les caisses d'assurance maladie prennent tout en charge. Le fauteuil roulant de base remboursé intégralement est vraiment...basique. Dès que l'on souhaite un matériel un peu plus performant, ou pourquoi pas un peu plus « fun » pour les jeunes, il faut mettre la main à la poche. Et c'est là qu'intervient encore l'argent de généreux donateurs privés par le biais des associations. Le seul fait d'avoir besoin de changer les roues du fauteuil pose un problème financier à certains. Et que dire de l'aménagement de la maison ou de l'appartement ! Portes trop étroites, étage sans ascenseur, il faut parfois déménager

On pourrait à l'envi énumérer de telles causes de dépenses supplémentaires. Un véhicule plus grand, par exemple, quand il ne doit pas être spécialement aménagé.

Comme celui des conditions d'emploi, le sujet du revenu des personnes handicapées est trop vaste et trop complexe pour être abordé ici dans sa totalité. Je ne puis donner que quelques exemples et hélas, la liste n'est pas limitative. Non que je souhaite l'éluder, mais les circonstances des revenus personnels, les possibilités d'aides financières et la complexité des démarches afin de les obtenir sont si nombreuses et variables qu'il est très difficile de se retrouver dans cette jungle administrative et fiscale qu'on ne peut tout envisager sans oublier telle ou telle situation particulière. Cela serait forcément sujet à polémique et ce n'est pas le but dans ces pages. Un chiffre seul vaut d'être rappelé : le montant de l' Allocation Adulte Handicapé, à condition d'y avoir droit est inférieur au seuil de pauvreté estimé à 910€/mois (source INSEE) !

Le 15 novembre 2009, sujet télé sur cette question du coût du handicap. Un handicapé tétraplégique partiel raconte la chance qu'il a d'avoir un emploi bien rémunéré. Il est « trader ». Lorsqu'il est filmé chez lui, il explique tous les aménagements qu'il a dû faire et que ses revenus lui ont permis de faire. Sa propre conclusion laisse songeur : « le handicap est un luxe que tout le monde ne peut pas se payer ! »² Pas de doute, il faut réussir à être fort.

Après avoir vu créer il y a quelques années un secrétariat aux handicapés, le Secrétaire d'Etat étant lui-même handicapé, l'absence d'efficacité (ou des moyens qui lui avaient été alloués) de ce nouveau poste très éphémère l'a vu supprimé et non remplacé. En échange, les gouvernements successifs de droite comme de gauche, ont préféré décréter des « journées du handicap », faire du sujet une « grande cause nationale » et autres anniversaires.

Le résultat, soyons clairs est très mitigé. Beaucoup de rampes d'accès, plus nombreuses qu'autrefois, sont encore manquantes là où elles seraient nécessaires. Ou si pentues qu'elles sont impraticables seul. Tous les gens en fauteuil roulant n'ont pas quelqu'un pour les pousser lorsqu'ils sortent. Je ne résiste pas en annexe à délivrer quelques bons ou mauvais points. Qui sait !

² « 66 minutes ». M6. 15 novembre 2009

Intégration et accessibilité.

Si l'intégration est meilleure parmi nos semblables humains valides, ce n'est donc pas le cas ni au niveau des entreprises, ni des administrations.

Puisque j'ai eu l'occasion et la chance de voyager, il faut rappeler que la demande d'assistance est obligatoire dès la réservation du billet d'avion. Parfois le règlement de la compagnie l'exige, ainsi que la présence d'un accompagnateur. Pour l'exemple la compagnie « Easy jet » a obligé une personne handicapée à descendre de l'avion parce que non accompagnée !³ Le lendemain, la voyageuse a pu prendre un autre vol avec un accompagnateur sollicité par la compagnie. Cette demande d'assistance, est le seul moyen que nous avons afin que l'on nous accompagne avec un fauteuil de l'aéroport jusqu'à l'appareil pendant que le vôtre est sûr d'être embarqué. J'ai écrit plus haut avoir eu un siège attribué loin de la porte. Lors de mon dernier départ, les pompiers, après m'avoir fait grimper la passerelle, m'accompagnent jusqu'à ma place. Loin. Explication de ces spécialistes. C'est le règlement de la plupart des compagnies : ne pas encombrer les portes de l'appareil. En cas d'accident, les passagers valides doivent pouvoir être évacués rapidement sans être gênés ! Dernier descendu à l'arrivée, dernier évacué au cas où. Quant au refus d'embarquer, si les Commandants de bord peuvent se réserver ce droit « pour raisons de sécurité », dans la majeure partie des cas, nous voyageons sans soucis et souvent avec une attention particulière.

Plus quotidien, il faut parler du stationnement. Sujet, encore un, allez vous dire, qui me rend un peu énervé. Les places de stationnement « réservées aux GIG, GIC », (l'appellation doit dater de 1918). Ici, nous ne sommes pas « à mobilité réduite », mais Grands Infirmes de Guerre ou Civils. Ces places sont de plus en plus nombreuses. Je sais aussi reconnaître les choses.

Dans le meilleur des cas, elles sont aussi plus larges. Cette largeur est indispensables aux paraplégiques devant seuls sortir leur fauteuil roulant par la portière arrière. L'amende en cas d'usage frauduleux de ces places est suffisamment conséquente (135€ en 2009) pour en décourager plus d'un.

L'usage de ces places, c'est-à-dire le droit de stationner plus près de la porte d'entrée du supermarché, par exemple, est lié à la présence derrière le pare-brise d'une « carte européenne de stationnement ». Bleue avec un petit bonhomme en fauteuil roulant comme le logo dessiné sur le sol. Cette carte est délivrée sur certificat médical par l'ancienne COTOREP devenue la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

³ Journal de 13h. TF1 le 27 mars 2010.

Le problème, vient des critères d'attribution si larges que l'on voit descendre de voiture des gens se mouvant avec une aisance de danseur étoile que nous avons perdue. Bien entendu, ils sont peut-être asthmatiques au plus haut point. Ou cardiaques, ou que sais-je. Cependant, j'ai connu de mes patients porteurs d'une prothèse de hanche demander et obtenir ce précieux sésame. Porteurs de prothèse, je le rappelle que nous rééduquons afin qu'ils se déplacent mieux qu'avant. Où se trouve l'erreur ? Soit, moi kinésithérapeute avais mal fait mon boulot, soit il leur avait suffi de demander...sans aucune vérification. Le critère devrait être la difficulté à se déplacer, réellement. Mais direz-vous cela nécessiterait d'autres contrôles !

Ces places réservées sont souvent illustrées par un petit panneau supplémentaire parfois très élaboré censé rappeler leur utilisation. Dans le meilleur des cas on lit : « Etes-vous sûr d'être garé à la bonne place ? » Ça marche ou pas, mais le rappel n'est pas forcément inutile. Dans les pires : « Tu prends ma place, tu prends mon handicap ». Chiche ! Quelle c... ! Je ne demande surtout à personne de prendre mon handicap. Juste qu'il veuille bien s'il est valide me laisser ma place de stationnement et mon statut d'handicapé...que j'assume ! De plus je ne vois pas pourquoi je le tutoierais, mais je dois être trop vieux jeu. Je ne tiens pas à l'enguirlander, juste à pouvoir me garer. Les handicapés ont si peu de place dans la société, qu'on peut leur en laisser un peu sur les parkings. Mais pas en menaçant de cette façon.

J'ai été amusé par la suggestion faite par un policier de dessiner sur le pare-brise d'une voiture en stationnement illégal sur l'une de ces places, le logo de handicapé en question avec du rouge à lèvres. Les composants quelque peu gras du produit en question le rendent très difficile à ôter et suffirait d'après ce monsieur à décourager l'utilisateur de recommencer. Assez « vache », mais surement dissuasif !

Puisque je suis (un peu) de mauvaise humeur et critique dans ces pages, il est un lieu où les handicapés n'ont aucune place, c'est à la télévision. Pas pour les filmer, non, non, sur les plateaux. Ils furent si rares les apparitions d'handicapés à la télé. Un paraplégique dans un divertissement un soir avant le journal (1 ou 2 fois). Un non-voyant dans un jeu culturel (1 fois). Pas deux. Un spectateur invité à un débat pendant la campagne électorale de 2007, une fois, pas deux.

Pourquoi ? Ou pourquoi pas ? Ça fait « tache » sur le plateau d'une émission ? J'en connais plus d'un qui tiendrait la dragée haute à bien des candidats aux jeux culturels. Je ne demande pas que soit organisée une aventure de quarante jours sur une île déserte avec dix-huit amputés ou hémiplegiques. Les handicapés sont parfois sujets de reportages. Jamais candidats, rarement dans le public et bien cachés. Il n'y a qu'à voir les pupitres des jeux, émission de débat ou autres. Franchement ils ne sont pas très aménagés pour un fauteuil roulant.

Soyons honnête ! FR3 qui diffuse une série quotidienne paraît-il très regardée a fait tourner Philippe SIVY, acteur en fauteuil roulant.⁴ Sa force : il était acteur avant et jouait au théâtre. Le côté sombre d'après lui ? Beaucoup de mal à accéder aux castings. Pas de rôles. Interdits de télévision, sauf une fois par an afin de récolter des fonds.

La télévision française a honte du fauteuil roulant. Je ne sais pas qui est en cause. Producteurs, Directeurs de chaînes, l'audimat ? Toujours est-il que les handicapés n'ont pas droit de cité devant la caméra. Même les jeux paralympiques sont « zappés » par les chaînes. Les handicapés ne sont pas mieux lotis pour l'emploi à la télé : seulement 0.2% du personnel⁵.

Il y a sans doute un espoir, le journaliste Rachid Arhab a été nommé Président de l'observatoire de la diversité audio-visuelle et a pu donner sa vision de cette diversité sur le site « handicap.fr ».⁶ Sur le forum de ce site, un malade demandait au dit Président de créer une chaîne destinée aux handicapés ! J'espère bien qu'il ne donnera pas suite. Nous n'avons pas besoin d'un communautarisme de plus. Ce n'est pas parce qu'il y a déjà des chaînes spécifiques, que chacun des éléments de la diversité française doit avoir sa propre chaîne. Pourquoi une chaîne par handicap tant qu'on y est ? On aurait ainsi : « para TV », « tétra TV », « amputés TV » et ainsi de suite... Au secours ! Acceptez des handicapés à la télévision, dans un premier temps. Pourquoi pas une émission ponctuelle sur le handicap, hors Téléthon, ensuite ? Une émission vraie, pratique, concrète, sans compassion ni exhibitionnisme.

⁴ « Plus belle la vie ». FR3 (janvier 2010)

⁵ Baromètre CSA sur la diversité à la télévision septembre 2009 (source Téléstar)

⁶ Handicap.fr, juin 2008

VI

La médiatisation du handicap.

Je ne m'aventurerai pas sur le terrain glissant que représente le débat provoqué en ce mois de novembre 2009 par les propos de Pierre Bergé sur l'argent du Téléthon®.

Cependant, et puisque j'ai parlé de l'absence des handicapés à la télévision, je ne peux passer sous silence ni cette médiatisation ni le travail des associations, ce qui va de pair.

Le Téléthon®. Cette « grand-messe » de...de quoi d'ailleurs ? Des enfants myopathes, de l'AFM initiateur en 1987 ? De la chaîne ? De la recherche ? Du handicap en général ? Je ne suis pas critique, je suis perplexe ! Je n'ai pas la force de prendre position. J'ai peur de l'exhibitionnisme, de la récupération éventuelle, de la concurrence des chaînes pour l'audience. Je suggère que les Miss qui trônent le même soir sur une chaîne concurrente soient obligées de s'habiller ou de se chauffer en... allez 36-37⁷, et qu'on le dise !

A côté de cela, l'élan de générosité est tel que l'on ne peut qu'être reconnaissant et fier de tous ceux qui donnent. Et il y a tous ceux, dans les villages, les associations, les groupes d'un week-end qui donnent de leur temps et de leur énergie afin de récolter les fonds si indispensables et qui eux ne passeront pas devant les caméras. L'action initiée par L'Association Française contre les Myopathies et l'argent récolté ont débouché sur la création du laboratoire du Généthon® et d'un formidable programme de recherche sur les maladies génétiques.

Tout a été pris depuis le début. Cartographier l'ADN et répertorier les gènes du corps humain. Il faut ensuite découvrir les gènes responsables de chaque maladie génétique. Des maladies génétiques.

Car la force de ce programme colossal est de servir toute la recherche génétique sur toutes les maladies génétiques. Cette recherche sur les origines des maladies en question se double de recherche thérapeutique. La thérapie génique a en effet enregistré ses premiers succès. Seul regret, les maladies orphelines (parce que rares) sont surtout orphelines de médiatisation. Si elles bénéficient de l'effet « Théléthon® », elles sont inconnues du public, ce qui parfois entraîne une sensation d'abandon et ceci pourrait être sujet à débats.

Toutes n'ont pas leur « vedette », auxquelles je rends hommage, pour servir leur cause. Je comprends, sans y adhérer les propos de Pierre Bergé. L'interrogation de certains : « et nous alors ? » On connaît la myopathie grâce à l'AFM, les leucodystrophies par le soutien de Zinedine Zidane à l'Association ELA, la mucoviscidose a été révélée au grand public par les performances vocales et le charisme de Gregory Lemarchal, dont la famille poursuit un travail remarquable face à cette pathologie. Qui connaît par contre la maladie de Friedreich ou celle de Strumpell-Lorrain ?

⁷ 3637 : pour ceux qui l'ignorent encore, c'est le n° de téléphone à appeler pour faire un don pendant le Téléthon.

Qui avait entendu parler de l'adrénoleucodystrophie avant l'information discrète dans les médias des premiers résultats de thérapie génique ?

Dans cet effet public, la réflexion sur la Force prend tout son sens. Nous sommes dans l'expression de la puissance, de l'efficacité. Positive grâce à l'impact médiatique que je viens d'aborder, preuve que la télévision peut occuper le devant de la scène avec des handicapés. Cette force pourrait montrer son côté négatif dans la tentation de détournement d'attention voire des fonds tel qu'hélas cela a pu se produire il y a quelques années.

CONCLUSION

En entreprenant la rédaction de ces lignes, je n'avais sûrement pas l'intention de tout résoudre, loin de là. Je souhaitais simplement à partir de mon double parcours de soignant et d'handicapé, faire part de mon expérience et du quotidien que nous sommes nombreux à vivre.

A partir de ces quelques constatations, je voulais mettre l'accent sur des réalités dont certains ont conscience, que certains ignorent faute de contact et que quelques uns préfèrent éviter par gêne ou mauvaise conscience.

Les situations sont multiples et parfois sans communes mesures entre elles. Il n'y a rien de comparable financièrement entre celle d'un enfant rendu handicapé très tôt et dont la mère doit quelquefois cesser son travail pour s'en occuper et celle d'un adulte percevant une rente ou un capital parce que son handicap est la conséquence d'un accident du travail, de la route, ou parce qu'il a eu la possibilité de souscrire une assurance « invalidité ».

Même si le problème de l'embauche est énorme, il faut être conscient que devenir paraplégique à quarante ans avec un bagage intellectuel et une expérience professionnelle laisse un petit peu plus de chance pour retrouver un emploi que le devenir avant d'avoir pu obtenir son bac.

Celui qui possède sa maison acquise avant l'accident ou la maladie est plus à même de s'organiser que celui habitant au 6^{ème} étage d'un immeuble collectif.

Comme il existe différents niveaux de gravité de handicap, il existe divers niveaux de complexité de la situation sociale. Tous, n'avons en commun que le handicap et sa gestion quotidienne.

Je n'ai pas la solution à tous les problèmes soulevés, je sais que certains sont énormes, coûteux en énergie et en argent. Il existe cependant des solutions, des textes de lois, des règlements peu ou pas appliqués.

Y a-t-il manque de volonté politique ? A l'heure de la Communauté Européenne, pourquoi ne pas tenir compte du travail accompli et souvent des réussites d'autres pays membres, en particulier scandinaves. Une classification internationale a été établie (lisible sur le site du ministère de la santé), de même que les différents textes élaborés dans le cadre européen. Si beaucoup a été fait, il reste à faire et comme souvent à mettre en application.

Affronter la réalité sociale, politique et financière du handicap et assumer au lieu de promettre sans effets concrets. Cette attitude ne fera pas diminuer le nombre de handicapés, mais sûrement, simplement nous simplifier un peu la vie. Sauf erreur de ma part, la Vie, au départ, nous avons droit à la même.

ANNEXE

Je ne fais part ici bien entendu que de mes expériences personnelles, chacun pourra à son envie compléter et ajouter quelques bons ou mauvais points en fonction de son vécu, qu'il se soit trouvé confronté directement ou non à des difficultés semblables.

Bons points

Le Futuroscope : accessibilité aux spectacles.

Les restaurants du port des Sables d'Olonne : accessibilité.

Les rues, magasins et restaurants de Montréal et les québécois (leur gentillesse proverbiale s'applique aussi aux handicapés).

Les rues de New-York et les new-yorkais.

Les cinémas Gaumont à Grand Quevilly (76) : accessibilité.

La ville de Berck sur mer (et pour cause) : accessibilité.

Le complexe magasins, cinémas, restaurants de Calais : accessibilité.

Le Zénith de Rouen (76) : accessibilité 1 rangée pour les fauteuils et la prise en charge avant le spectacle en précisant à la réservation, le besoin d'assistance.

Le Parc de France : emplacements, rangées.

Le club Marmara Madîna à Marrakech : accessibilité et gentillesse.

Le Grand Parc du Puy du fou (85) : accessibilité (obtenu un prix spécial).

La compagnie aérienne Corsair pour l'attribution de sièges à proximité de la porte.

Tous les commerces, entreprises privées, administrations, qui ont fait l'effort de modifier leurs accès.

Mauvais points

Beaucoup de restaurants fast food en France pour les sols « patinoire » très risqués avec des cannes et l'accès aux toilettes trop étroit pour un fauteuil roulant.

Les magasins ToysRuS® pour le peu d'accessibilité aux rayons.

Le bas des tribunes de la Cinéscénie® du Puy du fou (85), pour les arbustes qui cachent une partie de la scène.

La mairie d'Evreux (27) pour son ascenseur impraticable avec un fauteuil roulant et pourtant réservé à cet usage.

Le zénith de Rouen pour l'absence de prise en charge à la fin du spectacle.

Air France pour l'attribution de siège loin de la porte.

Les super et hypermarchés affichant « tu prends ma place, tu prends mon handicap » (ils se reconnaîtront).

Les complexes de salle de cinéma qui n'ont qu'une salle de plain-pied dans laquelle ne passe justement pas le film que j'ai envie de voir.

L'hôpital Charles Nicolle de Rouen avec son escalator en panne depuis des années et qui a installé à l'entrée un « monte-charge » de taille ridicule.

Toutes les administrations, services publics, etc. qui n'ont pas voulu débloquer les fonds afin d'améliorer leurs accès.

BIBLIOGRAPHIE

- Ancelin-Schützenberger Anne : *Psychogénéalogie*. Payot. 2007
- Brenot Philippe : *Les mots du corps*. L'esprit du temps. 1992
- Bourbeau Lise : *Ecoute ton corps*. Editions ETC.Inc. 1994
- Collard Jehanne et Paul Eva : *La peine de naître*. Flammarion.2008
- Corneau Guy : *Victime des autres, bourreau de soi-même*. Robert Laffont.2003
- Corneau Guy : *Le meilleur de soi*. Robert Laffont.2007
- Dalai-lama S.S le : *Au loin la liberté*. Livre de poche.2008
- De La Rochefoucauld François : *Maximes*. Flammarion 1977
- Dumas Didier : *Sans père et sans parole*. Hachette. 1999
- Halter Marek : *La force du bien*. Robert Laffont. 1995
- Humbert Marie : *Pour tous les Vincent du monde*. Michel Lafon. 2007
- Ormesson Jean (d') : *Qu'ai-je donc fait*. Robert Laffont 2008
- Paturel Jean-Paul : *La phyto-aromathérapie externe*. Diffusion traditionnelle.1990 (épuisé)
- Paturel Jean-Paul : *Mal de dos, mal des siècles, mal de l'Homme*. Société des écrivains. 2009
- Tolkien J.R.R : *Le seigneur des anneaux*. Gallimard jeunesse. 2000

Remerciements :

A Vincent pour sa participation « combative » pour la photo, Nathalie pour les prises de vue et Virginie pour la mise en forme du cliché, ayant exactement compris ce que je souhaitais exprimer.

A toutes celles et ceux qui n'ont pas été cités mais qui ont été présents, simplement, et qui savent que la vraie reconnaissance, celle de l'Amitié, ne s'écrit pas dans les pages d'un livre, mais dans celles de la vie.